

Réduction préavis accepté puis refusé

Par alt cat, le 07/04/2018 à 14:24

Bonjour,

Tout est dans le titre, mon conjoint a demandé une réduction de son préavis après démission. Son patron lui a donné une lettre d'acceptation remise en main propre contre signature vendredi et là une semain e après il vient de recevoir un refus de réduction par lettre ar recommandée de son patron. En a-t-il le droit? Le problème c'est qu'on vient de s'apercevoir que la lettre qu'il lui a remise pour acceptation n'est pas signée, juste les références de l'entreprise avec le nom de l'employeur en bas. Cela suffit-il pour annuler ce changement de décision? Merci de nous aider car un autre travail l'attend déjà.cdlt

Par P.M., le 07/04/2018 à 17:53

Bonjour,

Si le Conseil de Prud'Hommes en était saisi ce serait à son appréciation mais par prudence, je pense qu'il vaudrait mieux respecter le préavis et tenir compte du refus si l'employeur ne veut pas revenir dessus...